

AFFICHAGE

L'an deux mil dix-huit, le neuf août à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de REBAIS, sous la présidence de Monsieur Germain TANIÈRE, Maire.

Présents : Germain TANIÈRE – Richard STEHLIN – Bleuette DECARSIN – Francis ROUSSELOT – Richard DESREUMAUX – Michel JORAND – Chantal DESCLAUD-THIRIET - Alain LEMAIRE— Monique BONHOMME - Isabelle LAFOLIE – Sylvie ANCELIN - Benoît CARRE - Priscillia JEANJEAN

Absents excusés : – Philippe GENESLAY - Céline LAURENT - Morgane MEUNIER - Aurore TENARDIE - Jean-Pierre RAVEZ - Jean-Luc LAMBERT

ADOPTE et **SIGNE** le procès-verbal de la précédente réunion qui n'appelle pas d'observation

DECIDE la vente de la parcelle cadastrée ZD 173 d'une superficie de 2013 m² au prix de 40 260 €

APPROUVE l'adhésion des communes de Bagneux sur Loing, Lésigny, Croissy-Beaubourg et Villenoy.au SDESM.

APPROUVE le projet de périmètre du futur syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne ».

APPROUVE le projet de statuts du futur syndicat mixte issu de la fusion du « syndicat mixte de transport d'eau potable du Provinois » et du « syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-Est de Seine-et-Marne ».

APPROUVE l'installation d'une caméra supplémentaire rue du pré Ancel pour un montant de 2 861.21 TTC

ACCEPTE la vente du panier-nacelle pour un montant de 80,00 €.

DECIDE la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet, soit 32h/semaine, à compter du 1^{er} octobre 2018.

ACCEPTE la convention de mise à disposition à titre gratuit de l'ancien logement de fonction rue du Docteur Farny situé dans l'école élémentaire à l'association Objectif Tourisme afin de stocker exclusivement leur matériel.

VOTE une décision modificative sur le budget primitif 2018

Fait à Rebais, le 9 août 2018
Le Maire,

Germain TANIÈRE